Le Coup d'oeil municipal

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Joyeux NOËL

Nos meilleurs souhaits en cette période des fêtes!

Noël, c'est le bonheur, les surprises, les gourmandises mais c'est surtout le moment de penser aux personnes qui nous sont chères.

Que cette période soit riche en douceur et qu'elle vous apporte amour et paix.

Joyeux Noël et bonne année 2018!

Le conseil municipal

Décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE LA MRC...

MOT DU PRÉFET

Concitoyennes, concitoyens de la MRC de La Nouvelle-Beauce. C'est pour une dernière fois que je m'adresse à vous en tant que préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce par le biais de notre bulletin de liaison que l'on retrouve sur le site Internet de la MRC.

J'aimerais remercier toutes les mairesses et tous les maires avec qui j'ai eu le plaisir et le privilège de travailler tout au long de ces belles années à la préfecture. Merci pour votre assiduité, votre grande collaboration et tout le travail accompli pour que la MRC de La Nouvelle-Beauce soit devenue ce qu'elle est aujourd'hui.

De nombreux projets d'envergures furent réalisés toujours dans le même objectif soit d'améliorer la qualité de vie des citoyens de nos 11 municipalités. Votre volonté de concertation est et sera un gage de succès pour que la Nouvelle-Beauce continue de se démarquer par son leadership qui nous a permis d'être d'avant-garde.

Merci à tout le personnel de la MRC de La Nouvelle-Beauce qui fait jour après jour un travail remarquable. Un Merci sincère à monsieur Mario Caron, directeur général, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler au cours des 12 dernières années. Je savais que je pouvais compter sur lui. Vous êtes une équipe d'un dynamisme exemplaire.

Merci à vos tous, citoyens et citoyennes de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Merci de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de mes 17 ans comme préfet.

Sachez que ce fut pour moi un grand honneur et un grand privilège de vous représenter. Je vous en serai toujours très reconnaissant. Comme je le dis souvent « Seul on va plus vite, mais je suis convaincu qu'ensemble on va toujours plus loin ! »

En terminant, un immense Merci!
Je suis fier de vous!

Richard Lehoux

Contrôle animalier

Considérant l'intérêt des municipalités de la Nouvelle-Beauce à se doter d'une ressource commune qui serait responsable de l'application de la réglementation sur les animaux domestiques sur leur territoire, la MRC a été mandatée pour acquérir compétence en matière de contrôle animalier. Cette compétence vise essentiellement à faire l'émission des licences pour les chiens, l'application de la réglementation entourant les animaux domestiques incluant le traitement des plaintes et l'émission des constats d'infraction. Un appel d'offres sera lancé sous peu par la MRC afin de retenir les services d'un fournisseur qui aurait pour mandat d'offrir les divers services aux municipalités et aux citoyens.

Service d'hémodialyse en région

La MRC de La Nouvelle-Beauce a transmis une demande au ministre de la Santé et des Services sociaux sollicitant le gouvernement du Québec d'implanter un projet pilote pour le service d'hémodialyse mobile en Nouvelle-Beauce. Cette demande est justifiée par la présence de personnes ayant besoin d'hémodialyse sur le territoire et les frais importants que génèrent les déplacements vers les hôpitaux pour les personnes. Transport collectif de Beauce effectue certains de ces transports et une grande partie des coûts sont assumés par le milieu municipal, sans obtenir une compensation financière qui tient compte du nombre de kilomètres à couvrir. Soulignons que les traitements sont habituellement à raison de trois jours/semaine et ils sont requis jusqu'à ce que la personne malade puisse bénéficier d'une greffe de rein ou pour le reste de sa durée de vie. Nous croyons qu'une personne qui demeure sur le territoire d'une MRC qui n'a pas d'hôpital mérite les mêmes soins et au même coût que celle qui demeure à proximité d'un centre hospitalier. C'est une question d'équité sociale.

On revendique un partage des profits des projets éoliens communautaires

À titre de gouvernement de proximité et de leader du développement de leur communauté, les municipalités locales et régionales devraient pouvoir obtenir de nouvelles sources de financement. Parmi celles-ci, nous retrouvons les profils qui seraient générés par les parcs éoliens. Pour ce faire, il est demandé au gouvernement du Québec que tous projets éoliens futurs prévoient l'inclusion du secteur municipal comme partenaire et propriétaire.

Support à la Société du patrimoine des Beaucerons

Une fois de plus, la MRC de La Nouvelle-Beauce verse une somme annuelle de 5 000 $ à la Société du patrimoine des Beaucerons afin de soutenir cet organisme dans la gestion de son centre d'archives régional agréé. Situé à Saint-Joseph-de-Beauce, ce centre dispose de plusieurs fonds d'archives qui inclus des photographies anciennes, des cartes et plans, des livres d'histoire de la région, des anciens journaux régionaux et d'autres documents qui sont la mémoire de la Beauce. Situé à Saint-Joseph-de-Beauce, ce centre d'archives est ouvert au public et les intéressés sont invités à prendre rendez-vous en composant le 418 397-6379 ou par courriel au spb@axion.ca.

Source : MRC de La Nouvelle-Beauce

Pour entrevue :
Gaétan Vachon, préfet

Tél. : 418 387-3444

directiongenerale@nouvellebeauce.com

Bienvenue à
www.nouvellebeauce.com

ACTIVITÉS MUNICIPALES...

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

En poste depuis un peu plus d'un mois, j'apprivoise le domaine municipal chaque jour. Heureusement, la chimie est bonne avec les membres du conseil ainsi qu'avec les employés municipaux.
Nous faisons face à de grands défis, mais je suis convaincu qu'avec de la persévérance et de la ténacité, nous trouverons des solutions à chacune des difficultés rencontrées.
Voici les grands enjeux de 2018 :

- L'eau potable : incitatifs à une consommation responsable, recherche de fuites et branchement au puits P-2015-02;
- Les eaux usées : mise à niveau des étangs avec système de soufflantes et régler la problématique des boues contaminées aux hydrocarbures;
- Développement résidentiel : enclencher la phase I du prolongement de la rue Bellevue;
- Finaliser l'achat de la Caisse Populaire et l'aménagement des bureaux municipaux.

Afin de réaliser tous ces projets et bien d'autres : une grande consultation publique est prévue en début d'année. JE VEUX VOUS ENTENDRE. Cela permettra d'instaurer une stratégie de développement en tenant compte de la vision du citoyen, d'un développement durable en arrimant notre politique familiale et des ainés. Les dates et modalités vous seront communiquées sous peu. Alors, vous pouvez d'ores et déjà commencer votre réflexion et vous aurez l'occasion de nous en faire part bientôt.
En cette période de festivités de fin d'année, j'invite tous et chacun à faire preuve de prudence car nous voulons vous revoir en santé en 2018.

Claude Perreault, maire

ADMINISTRATION : 418 935-7103

DIRECTRICE GÉNÉRALE	NICOLE CHABOT
SECRÉTAIRE ADJOINTE	JOSÉE SOUCY
LOISIRS	MYLÈNE SYLVAIN
ESPACE JEUNESSE	RÉBECCA BONNEVILLE

SERVICES MUNICIPAUX

TRAVAUX PUBLICS	
Responsable travaux publics	Larry Boutin
INCENDIE	
Directeur	Marc Deblois
TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	Marc Gagnon
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	Yvon Dumont
INSPECTEUR EN BÂTIMENTS	
Éric Guay	387-3444 poste 4104
BIBLIOTHÈQUE	
Responsable	Michelle Lavoie
SITE D'ENFOUISSEMENT	
Site de frampton	397-5402
ÉCO-CENTRE RÉGIONAL NOUVELLE-BEAUCE	
Centre de récupération Ste-Marie :	389-0594

Membres du conseil Municipal

MAIRE : CLAUDE PERREAULT

CONSEILLERS :

SIÈGE # 1	DENIS GAMACHE
SIÈGE # 2	ROBERT NORMAND
SIÈGE # 3	BRIGITTE BROCHU
SIÈGE # 4	NICOLAS LACASSE
SIÈGE # 5	MANON DESLAURIERS
SIÈGE # 6	ÉMILE NADEAU

SÉANCES ORDINAIRES 2018 / 19h30

8 janvier (2e lundi)	9 juillet (2e lundi)
5 février	6 août
5 mars	10 septembre (2e lundi)
2 avril	1er octobre
7 mai	5 novembre
4 juin	3 décembre

DÉCISIONS DU CONSEIL...

SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes de la municipalité

-pour un montant de quinze mille dollars (15 000$)-enveloppe budgétaire
-pour un montant de quatre dollars (4 000$) /dossier n° 00021292-1

conformément aux exigences du ministère des Transports selon la description suivante :

Travaux	Lieu des travaux	Coût
Rechargement des routes	Rangs St-Elzéar, St-Jean-Baptiste, Ste-Claire, Ste-Marie, St-Thomas, St-Antoine, Ste-Anne, Grande-Ligne St-Georges	26 428$
Changement de ponceaux rang		
(rang St-Antoine, Ste-Claire, Ste-Suzanne)		10 575$
Réfection du rang St-Jean-Baptiste		2 072 675$
Réfection du rang St-Elzéar		425 689$
Traçage de lignes jaunes rangs St-François St-Louis, Ste-Claire		2 084$

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

CONFIRMATION DE LA FIN DU PROJET – RANG ST-ELZÉAR

La Municipalité de Sainte-Marguerite s'est vu octroyer une aide financière en vertu du programme *Réhabilitation du réseau routier local, volet – Redressement des infrastructures routières locales*;

Alors la Municipalité de Sainte-Marguerite confirme, que les travaux de réfection du rang St-Elzéar, qui ont été exécutés par *Excavations Gagnon & frères inc.* ont été terminés le 10 octobre 2017. Un avis de conformité de la firme *WSP inc.* sera joint à la présente résolution.

CONFIRMATION DE LA FIN DU PROJET – RANG ST-JEAN-BAPTISTE

La Municipalité de Sainte-Marguerite s'est vu octroyer une aide financière en vertu du programme Réhabilitation du réseau routier local, volet – *Accélération* des investissements sur le réseau routier local;

La Municipalité de Sainte-Marguerite confirme, que les travaux de réfection du rang St-Jean-Baptiste, qui ont été exécutés par Construction Lemay inc., ont été terminés au mois d'août 2017. Un avis de conformité de la firme WSP inc. sera joint à la présente résolution.

RANG ST-GEORGES

Les propriétaires du rang St-Georges (partie à droite du rang St-Louis) préparent un dossier avec Hydro-Québec pour l'installation d'une ligne électrique dans ce secteur;

Des travaux d'arpentage seraient à prévoir afin de procéder aux travaux d'implantation de poteaux;

Dans les dernières années, nous avons procédé aux correctifs de largeur de rang, qui est de 58 pieds, dans certains secteurs tels rang St-François, rang St-Jean-Baptiste, rang St-Louis et une partie du rang St-Elzéar;

Il a été résolu que le conseil convoque les propriétaires des lots du rang St-Georges (partie à droite du rang St-Louis) afin de vérifier leur intérêt à céder une partie de terrain et pouvoir ainsi arpenter ce rang selon les largeurs règlementaires.

VENTE DE TERRAIN INDUSTRIEL

Transport Vincent Arguin inc. a acquis un terrain dans la zone industrielle d'une superficie de 34 089,3 pieds carrés;

Le prix moyen est de 0,58767$/pied carré, les infrastructures incluses;

Les frais de contrat étaient à la charge de l'acheteur;

À ces causes, il a été résolu de vendre à *Transport Vincent Arguin inc.* le lot 4 580 643 situé dans la zone industrielle, le maire et la directrice générale ont été autorisés à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

DÉCLARATION DE COMPÉTENCE DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE EN MATIÈRE DE CONTRÔLE ANIMALIER

La MRC de La Nouvelle-Beauce a transmis à la Municipalité de Sainte-Marguerite une résolution annonçant son intention de déclarer compétence en matière de contrôle animalier;

En vertu des articles 678.0.1 et suivants du Code municipal, la MRC a le pouvoir de déclarer compétence dans ce domaine;

La déclaration de compétence prendra effet 90 jours après la réception de la résolution des municipalités concernées à moins que les municipalités renoncent à ce délai;

La Municipalité de Sainte-Marguerite est favorable à ce que la MRC de La Nouvelle-Beauce ait la compétence en matière de contrôle animalier sur son territoire;

Il a été résolu que la Municipalité de Sainte-Marguerite soit assujettie à la compétence de la MRC de La Nouvelle-Beauce en matière de contrôle animalier.

De plus, le conseil confirme à la MRC de La Nouvelle-Beauce que la Municipalité de Sainte-Marguerite renonce au délai de 90 jours indiqué à la loi.

DÉCISIONS DU CONSEIL...

FORMATION REGROUPÉE POUR LES POMPIERS

Le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

La Municipalité de Sainte-Marguerite prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Il a été résolu de présenter une demande d'aide financière au ministère de la sécurité publique afin de former ces pompiers.

ENGAGEMENT D'UN PREMIER RÉPONDANT

Suite à la recommandation du directeur incendie, M. Gino Lagueux est engagé comme premier répondant et le conseil lui autorise la formation nécessaire pour exercer ses nouvelles fonctions.

OUVERTURE DE SOUMISSION POUR ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Le conseil a accepté la seule soumission reçue de Pierre-Luc Giroux pour l'entretien de la patinoire et le déneigement de l'entrée du Centre des loisirs au coût de 4 500$ avant taxes. Cette offre est valide pour la saison 2017-2018.

EMBAUCHE DES RESPONSABLES DE LA PATINOIRE

Xavier Fortier, Allan Carrier, Louis Phaneuf et Alexis Béland ont été engagés comme préposés au Centre des loisirs pour la saison 2017-2018. Entrée en fonction dès que la glace sera prête.

PERFECTIONNEMENT CONCERNANT LA LOI 122

La Loi 122 adoptée le 16 juin 2017 apporte des impacts importants concernant les pouvoirs des municipalités;

Il nous faut considérer l'ampleur des changements découlant de cette loi tant en matière de fiscalité, de finances municipales et de développement économique;

L'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre une formation de deux jours qu'il nous est suggéré de suivre;

Il a été résolu d'accepter que la directrice générale s'inscrive à cette formation qui se tiendra à Québec en février prochain au coût de 522$.

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'ÉTHIQUE

Un projet de règlement sur l'éthique et la déontologie des élus est présenté.
Ce projet de règlement a pour objet d'adopter un code d'éthique révisé suite à une élection générale tel que stipulé par l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie, qu'il y ait ou non des modifications.

NOMINATION D'UN SUBSTITUT POUR SIÉGER AU CONSEIL DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

En vertu de l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, le conseil peut nommer un substitut du maire pour siéger à la MRC de La Nouvelle-Beauce afin de remplacer le maire lorsque celui-ci ne peut y siéger;

En vertu de l'article 359 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la MRC de La Nouvelle-Beauce doit avoir en sa possession, une copie de la déclaration d'intérêts pécuniaires à jour du maire et du substitut afin que ceux-ci puissent siéger à la MRC;

Il a été résolu de nommer le conseiller Émile Nadeau à titre de substitut au maire pour siéger au conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Cette nomination est valide jusqu'au 31 décembre 2018.

FORMATION SUR LE COMPORTEMENT À L'ÉTHIQUE POUR LES NOUVEAUX ÉLUS

Selon l'article 15 de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, tout membre d'un conseil municipal doit, dans les six mois du début de son mandat, participer à une telle formation.

Une formation sur l'éthique sera offerte à la MRC de La Nouvelle-Beauce le samedi 27 janvier 2018;

Il a été résolu que les trois nouveaux élus soient inscrits à cette formation pour un coût approximatif de 510$.

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Brigitte Brochu a été nommée à titre de substitut du maire de cette municipalité pour une période de six mois afin de remplacer le maire lorsqu'il ne peut être présent.

PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE

La Municipalité de Sainte-Marguerite dépose un projet au programme de soutien à des projets de garde et d'activités durant la relâche scolaire 2018;

Nos jeunes d'âge scolaire sont laissés à eux-mêmes durant la semaine de relâche, c'est pourquoi la municipalité désire apporter un service d'animation et d'activités afin de les occuper et les divertir;

La Municipalité de Sainte-Marguerite confirme son engagement financier et prêt d'équipements afin de combler la différence des coûts pour cette semaine;

Le conseil municipal mandate Mme Mylène Sylvain, coordonnatrice en loisirs, pour la préparation et le suivi de la demande ainsi que pour la signature de la convention d'aide financière avec le Ministère de la Famille.

DÉCISIONS DU CONSEIL...

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE LA NOUVELLE-BEAUCE – ENGAGEMENT À PARTICIPER AUX FRAIS D'EXPLOITATION DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2017

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a donné son accord afin que la directrice de l'Office régional d'habitation de La Nouvelle-Beauce (ORHNB) entre en fonction à compter du 1er novembre 2017, et ce, à temps complet;

En vertu des lettres patentes que le gouvernement du Québec doit transmettre à la MRC, l'entrée en vigueur de l'ORHNB est prévue pour le 1er janvier 2018;

Chacun des onze (11) offices municipaux d'habitation (OMH) du territoire de Nouvelle-Beauce et les municipalités locales devra assumer proportionnellement, en fonction du nombre de logements, sa part du coût des opérations reliées au regroupement pour les mois de novembre et décembre 2017, incluant les salaires et les autres dépenses;

La Municipalité de Sainte-Marguerite confirme à la MRC de La Nouvelle-Beauce qu'elle accepte de participer aux coûts des opérations reliées à l'Office régional d'habitation de La Nouvelle-Beauce pour les mois de novembre et décembre 2017, et ce, selon le tableau de répartition suivant : De plus, il est convenu que cette participation sera assumée à 90 % par la SHQ et 10 % par la municipalité locale concernée.

Nom de l'OMH	*Nombre de logements*	*Coûts*
OMH de Saint-Lambert-de-Lauzon	*10*	*1 020 $*
OMH de Frampton	*10*	*1 020 $*
OMH de Sainte-Marguerite	*10*	*1 020 $*
OMH de Sainte-Hénédine	*11*	*1 122 $*
OMH de Saint-Isidore	*19*	*1 939 $*
OMH de Scott	*10*	*1 020 $*
OMH de Saint-Bernard	*10*	*1 020 $*
OMH de Vallée-Jonction	*12*	*1 224 $*
OMH de Saints-Anges	*10*	*1 020 $*
OMH de Sainte-Marie	*32*	*3 265 $*
OMH de Saint-Elzéar	*13*	*1 327 $*
Total de	***147***	***15 000 $***

BUDGET RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Le conseil municipal a accepté la révision du budget 2017 de la Société d'habitation du Québec reçue le 22 septembre dernier, qui porte la part municipale de 2 321$ à

2 362$. Cet ajustement est justifié par les intérêts et amortissements sur la dette à long terme – RAM capitalisé.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il a été résolu :
QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le premier lundi de chaque mois, sauf pour les mois de janvier, juillet et septembre où ce sera le deuxième lundi. Les séances débuteront à 19h30.

- 8 janvier (2e lundi)
- 5 février
- 5 mars
- 2 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 9 juillet (2e lundi)
- 6 août
- 10 septembre (2e lundi)
- 1er octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

RACCORDEMENT DU PUITS P-2015-2 / MANDAT

ATTENDU QUE nous avons été confronté dans les dernières semaines à des manques d'eau qui nous ont obligé à en faire transporter afin de donner un service adéquat aux contribuables du secteur urbain;

ATTENDU QU'il nous faut mettre à jour les besoins en eau de la municipalité en analysant les données de 2017 et ainsi comprendre les causes de ces manques d'eau;

ATTENDU QU'une autorisation de la CPTAQ nous a été autorisée en 2015 pour l'aménagement du puits P-2015-2 situé au nord du terrain des puits et que ce puits est toujours inexploité;

ATTENDU QUE la capacité de nos installations existantes de traitement d'eau est de 304 l/m et qu'il faut faire l'exercice d'analyser si avec l'ajout du puits P-2015-2, nos installations seront toujours fonctionnelles;

À CES CAUSES, il est proposé et résolu unanimement que la proposition de WSP Canada inc. soit acceptée au coût de 19 500$ pour la préparation des plans et devis, la demande d'autorisation auprès du MDDELCC ainsi que pour la gestion de l'appel d'offres des travaux en vue de l'aménagement et du raccordement du puits P-2015-2 tel que déposé en date du 4 décembre 2017.

EAU POTABLE

L'avis de consommation restreinte est toujours en vigueur, nous demandons de faire usage de l'eau potable de manière responsable et de nous aviser si vous croyez voir une fuite. Aussi de vérifier vos réservoirs de toilette afin qu'il n'y ait pas d'écoulement continu.
Nous poursuivons nos démarches de détection de fuite dans les prochains jours afin de régulariser la situation.
Merci de votre collaboration!

DÉNEIGEMENT

Nous vous invitons à faire preuve de civisme en ce qui concerne le déneigement de votre terrain. Votre neige doit rester sur votre propriété et non sur celle du voisin. Ceci occasionne des désagréments et une mésentente entre voisins n'est jamais agréable.

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE DU 100$ D'ÉVALUATION

ÉVALUATION : 136 306 700$

TAUX : 0.92

REVENUS DE TAXATION : 1 254 022$

SERVICE DE LA DETTE, TAUX COMPRIS DANS LE 0.92 DU 100$ D'ÉVALUATION

RÈGLEMENTS	CAPITAL / INTÉRÊTS	TAUX
361 Mise aux normes (25% de 77 030$)	19 258$	.0096
392 Minipompe	8 919$	.0044
395 Rues St-Pierre/St-Jacques(25% de 25 592$)	6 398$	.0032
410 Prolongement rue St-Pierre et du Merle	60 666$	.0302
415 Rue Robert (25% de 86 212$)	21 553$	.0107
417 Rang St-Louis	81 232$	.0404
Rang St-Jean-Baptiste	75 400$	.0375
Bâtiment de la Caisse Populaire Desjardins	13 200$	.0065
TOTAL	**286 626$**	**0.1425**

TARIFICATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX	
EAU	350$ / PAR LOGEMENT / PISCINE 100$
ÉGOUTS	115$
ORDURES	165$
VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES	95$ / PAR RÉSIDENCE (ZONE RURALE)
	47.50$ / PAR CHALET, CABANE À SUCRE AVEC SERVICE D'EAU

TAXES DE SECTEUR	
Dév. Gagnon et rue Industrielle / infrastructures	3 079$
Mise aux normes (212.32 $ / unité)	63 907$
Rues St-Pierre, St-Jacques (32.98 $/unité)	9 597$
Rue Robert (111.29 $/unité)	32 329$
Plus taxes de secteur (St-Jacques/St-Pierre/Robert)	14 704$

DÉCISIONS DU CONSEIL…

PRÉVISION BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

RECETTES

TAXES FONCIÈRES		**1 254 022$**
TARIFICATION	Eau	95 932$
	Égouts	33 010$
	Ordures	79 778$
	Rue Industrielle, développement Gagnon	3 079$
	Vidanges des fosses septiques	24 890$
	Mise aux normes	63 907$
	Rues St-Pierre et St-Jacques	14 882$
	Rue Robert	41 748$
	Prolongement rue St-Pierre	6 757$
COMPENSATION	École primaire	8 700$
	Bureau de poste	1 300$
AUTRES REVENUS	Enveloppe budgétaire	15 000$
	Ville Ste-Marie	21 434$
	Contrat routes 216 / 275	119 207$
	Tonnage (0.57$)	45 000$
	Loisirs	9 800$
	Autres: salles, permis, mutations, etc.	60 073$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	Réseau routier	112 481$
TOTAL DES RECETTES		**2 011 000$**

DÉPENSES

ADMINISTRATION	Législation (élus municipaux)	54 800$
	Application de la Loi	750$
	Gestion financière (administration)	139 000$
	Évaluation	31 012$
	Édifice municipal	53 000$
	Bâtiment de la Caisse populaire	25 845$
	Total	**304 407 $**
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Sécurité publique (police)	98 000$
	Protection contre les incendies	111 000$
	Services SPA (Escouade canine)	1 650$
	Total	**210 650$**

DÉCISIONS DU CONSEIL…

DÉPENSES SUITE…

TRANSPORT	Voirie municipale	203 000$
	Enlèvement de la neige	307 124$
	Éclairage des rues / circulation	7 950$
	Transport adapté	2 394$
	Véloroute	1 575$
	Total	**522 043$**
HYGIÈNE DU MILIEU	Réseau de distribution de l'eau	84 500$
	Traitement des eaux usées	23 000$
	Recyclage	19 125$
	Enlèvement des ordures	36 312$
	Contrat d'enfouissement	43 870$
	Vidanges des fosses septiques	23 180$
	Quote-part cours d'eau	6 588$
	Total	**236 575$**
INDUSTRIE & COMMERCE	Logement social / HLM	2 347$
	Politique familiale	2 500$
	Aménagement, urbanisme & zonage	10 438$
	Quote-part aménagement, CLD	11 097$
	Salle de spectacle	1 885$
	Inspecteur en bâtiment	18 818$
	Quote-part SHQ-FIR	2 160$
	Soins santé 1re ligne	12 695$
	Total	**61 940$**
LOISIRS ET CULTURE	Activités de loisirs	85 000$
	Autres organismes	3 000$
	Bibliothèque	8 680$
	Total	**96 680$**
FRAIS DE FINANCEMENT	**Total**	**96 328$**
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	**Total**	**331 923$**
IMMOBILISATIONS	Bassin de rétention	**150 454$**
TOTAL DES DÉPENSES		**2 011 000$**

DÉCISIONS DU CONSEIL...

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE:

1) Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 03 octobre 2017, le conseil de Sainte-Marguerite a adopté le RÈGLEMENT NO 448-2017– MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 447-2017 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 1 415 200$.

2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement 448-2017 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
(les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou passeport)

3) Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 04 JANVIER 2018, au bureau de la municipalité, situé au 235, rue St-Jacques, dans la municipalité de Sainte-Marguerite.

4) Le nombre de demandes requis pour que le règlement 448-2017 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **101** personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 448-2017 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5) Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 04 janvier 2018 au 235, rue St-Jacques, Sainte-Marguerite.

6) Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de 8h30 à 12h et de 13h à 16 h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 16h le vendredi.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité

7) Toute personne qui, le 04 janvier 2018, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur els élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité.
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10) Personne morale
- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 04 janvier 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Ste-Marguerite, CE 14 DÉCEMBRE 2018

LA BOUQUINE...

Retour sur les Rendez-vous d'automne 2017

La municipalité de Ste-Marguerite a eu l'honneur d'accueillir, le 4 novembre dernier, l'un des Rendez-vous d'automne offert par le Réseau Biblio. Les bénévoles des bibliothèques environnantes ont participé à une journée en 2 volets : présentation des nouveaux services offerts aux bibliothèques et aux abonnés et dévoilement de la nouvelle image de marque du réseau en avant-midi et conférence de Madame Sylvie Fréchette, femme d'affaires et médaillée Olympique, en après-midi.

Pour l'occasion, notre bibliothèque avait organisé une séance de signatures avec Madame Josée Mercier qui a lancé dernièrement son livre « Je suis vivante, comment ai-je pu l'oublier ? »

Protégez-vous !

Accès gratuit pour tous les abonnés

Le site permet de consulter les articles et les tests du mois et des années antérieures pour différents sujets.

Pour s'y brancher, rendez-vous sur le site web du réseau biblio http://www.mabibliotheque.ca/capitale-nationale-et-chaudiere-appalaches/fr/index.aspx?version=integrale , cliquez sur sur le bouton *Livres et ressources numériques* puis sur la pastille *Protégez-vous*. Vous devrez vous identifier avec # d'usager (# de carte de bibliothèque) et votre NIP pour avoir l'accès complet au site web de Protégez-vous.

Activité de la semaine de relâche | 5 mars à 10 h

DÉCOUVERTE ET APPRENTISSAGE DE LA MAGIE

Au cours de cette rencontre avec 2 magiciens drôles et talentueux, les jeunes vivront la magie, la fabriqueront, la pratiqueront et présenteront eux-mêmes 2 tours de magie.

Pour les jeunes de 6-12 ans, les parents sont les bienvenus

Activités à venir !

Le 2e mardi du mois
Les Mardis Sciences
Pour tous les âges

Le 3e vendredi du mois
Heure du Conte
Pour les 3 à 8 ans

Tous les jeudis à 13 h
Scrabble Mania
Infos : Adrienne Gagné

Bénévoles recherchés

Vous avez envie de vous impliquer mais vous avez peu de temps à offrir. Le bénévolat à la bibliothèque c'est aussi peu que 1 h 30 par mois. Passez-nous voir !

Heures d'ouverture

Mardi, jeudi et vendredi
De 18 h 30 à 20 h

Coordonnées

235, rue St-Jacques
Ste-Marguerite QC G0S 2X0
418 935-7089

Suivez-nous sur facebook
sur BibliothèqueLaBouquine SteMarguerite

SÉCURITÉ INCENDIE...

Programme de prévention Avertisseur de fumée

La prévention résidentielle reliée aux avertisseurs de fumée a débuté en 2007, le premier programme d'une durée de 5 ans s'est terminé en 2012. En 2013, nous avons débuté le deuxième programme établi sur cinq ans et qui s'est terminé en 2017. Les pompiers du service de sécurité incendie ont visité cette année le secteur prévu au calendrier. Encore une fois, les résultats obtenus nous démontrent bien l'importance du programme de prévention pour atteindre la mission du service de sauver des **vies** et de préserver les biens.

Résultats : 63 résidences conformes, bravo aux propriétaires et locataires.
1 refus de visite (triste réalité)
26 absents ! (quand même majeur) Accroche-porte signifiant notre visite
90 adresses visitées par les pompiers
Qui totalise 70 % de conformité en 2017

Voilà un défi d'augmenter le nombre de conformité pour le prochain secteur prévu en 2018. Ce sera le troisième programme qui nous mettrons en marche.

Je vous rappelle que depuis 2009, la municipalité a approuvé le règlement n° 385 concernant la prévention incendie. On y retrouve l'article n° 6.1 qui rend obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée pour chaque résidence et édifice commercial. Le règlement est disponible au bureau municipal et sur notre site internet au lien suivant : https://sainte-marguerite.ca/images/PDF/Reglement_no_385_prevention_incendie.pdf

Pour les feux à ciel ouvert, **99 permis** ont été délivrés en date d'aujourd'hui pour l'année 2017 **(EN 2016, 96 PERMIS AVAIT ÉTÉ ÉMIS). Merci à vous tous pour votre bonne participation et je vous encourage à poursuivre ainsi**. Pour ceux qui n'osent pas le demander, je vous rappelle que le permis est obligatoire par règlement et toute l'année. Il est de votre responsabilité de le demander au bureau municipal sur les heures d'ouverture. C'est gratuit!

Soyons tous prévoyants pour éviter un incendie, il est temps de planifier le ramonage des cheminées. Vérifiez le système de chauffage au bois et toute autre installation de système de chauffage.

Service incendie :

Alarme incendie	**6**
Feu de cheminée	**4**
Feu de bâtiment	**0**
Feu de débris	**0**
Entraide incendie	**1**
Feu installation électrique	**2**
Assistance aux PR	**0**
Assistance aux mâchoires	**3**
Assistance routière	**0**

Total = **19**
Premiers répondants : **24**

En date d'aujourd'hui, 43 appels au total pour le service de sécurité incendie et premiers répondants, l'an passé 40 appels pour la même période.

SÉCURITÉ INCENDIE...

Activité de prévention en caserne le 27 octobre dernier
Les pompiers, Cédric Fecteau, Francis Grenier et Jean-Philippe Fecteau ont fait visiter nos installation à la classe de la maternelle et à leurs professeurs qui ont tous profité des bons conseils de leur pompiers préférés!
Qui sait? Des futurs pompières, pompiers pour prendre notre relève un jour !

Il me fait plaisir de vous transmettre deux articles de la prévention incendie préparés par notre préventionniste Christian Provencher, du SSI de la MRC de La Nouvelle Beauce.

Toute l'équipe désire profiter de cette période de réjouissances pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de Noël et une bonne année 2018 à VOUS TOUS CHERS CONCITOYENS

Marc Deblois	Directeur
Marc Gagnon	Capitaine
Guy Rhéaume	Lieutenant
Patrick Bégin	Lieutenant

JOYEUSES FÊTES !

URGENCE, COMPOSÉ 9-1-1

POMPIERS

Larry Boutin Jean-René Boutin Cédric Fecteau Jean-Pierre Lecours Guillaume Nadeau
Francis Grenier Gino Lagueux Jean-Philippe Fecteau Stéphane Gingras

SÉCURITÉ INCENDIE...

Service régional de prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce
700, Notre-Dame Nord, Bureau B
Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9
Téléphone: (418) 387-3444
Télécopieur: (418) 387-7060

Service de Sécurité Incendie
Sainte-Marguerite

OBJET : Le déneigement des issues de votre résidence

La saison hivernale apporte d'importantes accumulations de neige sur le Québec. Le déblaiement de l'entrée est une activité fréquente et habituelle. Cependant, les sorties secondaires, les balcons et les issues de nos maisons sont trop souvent oubliés et demeurent enneigés. Le Service régional de prévention incendie désire vous rappeler qu'il est primordial de conserver toutes les issues dégagées de tous les bâtiments, incluant les résidences privées.

Le simple fait de déneiger les issues (balcon, terrasse, sortie du sous-sol) pourrait permettre à votre famille d'évacuer sécuritairement en cas de besoin. N'oubliez pas que les portes et fenêtres peuvent se bloquer à cause de la glace, il est important de les maintenir fonctionnels et en bon état.

Gardez toujours les accès aux issues libres même à l'intérieur de la résidence. En cas d'incendie, les secondes comptent et vous devez avoir accès facilement et rapidement à celles-ci.

Un chemin d'accès doit aussi être prévu et déneigé pour permettre à toute la famille de se rendre rapidement à votre point de rassemblement.

Si vous n'avez pas de plan d'évacuation, préparez-en un avec vos enfants. Rappelez-leur la marche à suivre et quelles issues il est possible d'utiliser. Durant la saison hivernale, il serait une bonne idée de prendre entente avec un voisin afin de se mettre au chaud rapidement en cas de sinistre.

Un bon plan d'évacuation qui a été pratiqué souvent et qui est bien connu de tous, combiné à des avertisseurs de fumée fonctionnels et des issues accessibles en tout temps sont la clé du succès pour une évacuation efficace en cas d'incendie.

Christian Provencher
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

Marc Deblois
Directeur incendie et PR
Sainte-Marguerite

SÉCURITÉ INCENDIE...

Service régional de prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce
700, Notre-Dame Nord, Bureau B
Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9
Téléphone: (418) 387-3444
Télécopieur: (418) 387-7060

Service de Sécurité Incendie
Sainte-Marguerite

OBJET : Panne d'électricité prolongée, telle que celle survenue en février 2016

Durant la période hivernale, une panne électrique de longue durée peut provoquer des inconvénients portant atteinte à votre santé et votre sécurité. Une des priorités dans une telle situation est de s'assurer que la résidence est chauffée convenablement et de façon sécuritaire.

Si vous possédez un chauffage auxiliaire, allumez-le avant qu'il ne fasse trop froid dans la résidence. Assurez-vous qu'il soit installé adéquatement et qu'il soit en bon état de fonctionnement.

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils de chauffage ou d'éclairage conçus pour l'extérieur ou le camping comme les barbecues au propane, les réchauds et les chaufferettes de camping. Ces appareils dégagent une grande quantité de monoxyde de carbone, ce gaz inodore et incolore peut provoquer une intoxication mortelle.

Il est également déconseillé de se réfugier dans un véhicule en marche, car les gaz d'échappement peuvent s'infiltrer à l'intérieur et provoquer une intoxication au monoxyde de carbone.

N'oubliez pas que les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone fonctionnant à l'électricité (110 V) ne fonctionnent pas en cas de panne électrique s'ils n'ont pas de pile de secours. Dans ce cas, assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone fonctionnant à pile pour conserver une protection minimale durant cette période ou remplacez vos avertisseurs électriques par un modèle avec pile de secours. Votre sécurité en dépend!

Si vous désirez recevoir les articles de prévention incendie par courriel à chaque mois, veuillez me transmettre votre adresse courriel à preventionincendie@nouvellebeauce.com. Vous recevrez alors un article à propos d'un sujet différent à chaque mois directement dans votre boîte de réception.

Si vous avez des questions à propos de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie municipal ou avec le Service régional de prévention incendie.

Christian Provencher
Technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce

Marc Deblois
Directeur incendie et PR
Sainte-Marguerite

INFORMATION PAROISSIALE…

Chers paroissiens et paroissiennes,

Je suis heureux d'avoir la chance de pouvoir entrer dans votre foyer à l'occasion du Temps des Fêtes pour vous offrir mes vœux. Que la venue de l'Enfant de la crèche réjouisse non seulement les enfants qui s'en approchent, mais aussi toutes les personnes qui lui font une place et l'accueillent à travers les gens de leur entourage, surtout ceux qui ont besoin, qui vivent des épreuves, un deuil, une maladie, de la solitude. L'année 2018 marque la naissance de notre nouvelle grande paroisse de Sainte-Mère-de-Jésus; ce regroupement administratif n'entraîne pas de changement dans les services pastoraux et catéchétiques (messes, baptêmes, funérailles, catéchèses des jeunes et des adultes) ni dans les secrétariats des différentes communautés chrétiennes où vous êtes toujours les bienvenus.
Que l'Enfant-Dieu vous apporte un peu de douceur et beaucoup de tendresse, et vous en distribue chaque jour de l'Année Nouvelle!
Patrice Vallée, ptre-curé et toute l'équipe pastorale

Bonjour à chacun de vous,

Nous y sommes encore une fois : l'Avent et toute l'effervescence des fêtes !

*Tout d'abord, prenez bien note que le **dimanche 24 décembre**, nous n'aurons qu'une seule célébration, soit notre **messe de Noël** à **19 h**. La chorale souhaite encore une fois vous faire plaisir en vous offrant quelques chants traditionnels à compter de **18 h 45**.*

*La célébration du **jour de l'An** aura lieu le **lundi 1er janvier** à **11 h**. Il n'y aura donc pas de célébration le dimanche 31 décembre. Pour le dimanche 7 janvier, horaire régulier, messe à 11 h.*

*Le **dimanche 14 janvier**, **l'assemblée des paroissiennes et paroissiens** de la nouvelle **fabrique Sainte-Mère-de-Jésus** aura lieu en **l'église de Sainte-Marie. Cette assemblée sera précédée de la messe à 10h.** Plus d'informations vous parviendront par le biais du feuillet paroissial. Ceci fait en sorte qu'il n'y aura aucune autre célébration dans toutes les autres églises de la paroisse pour ce dimanche. Retour à l'horaire régulier par la suite, soit célébration à 11 h à tous les dimanches à Sainte-Marguerite.*

Vous avez dû remarquer que nous publions maintenant le feuillet paroissial aux deux semaines, par souci de réduction des dépenses. Nous vous demandons donc maintenant d'être très prévoyants si vous désirez faire publier des messages ou invitations.

Je me permets maintenant de vous rappeler que vous pouvez toujours contribuer au financement des activités de l'église de Sainte-Marguerite, par le biais de la CVA. Comme vous le constaterez dans le futur, tous les services seront maintenus, soit baptêmes, initiations à la vie chrétienne et autres.

*C'est le moment aussi de grandement remercier tous les intervenants et bénévoles qui permettent le maintien de notre église et de la communauté chrétienne, toute l'année durant. Comme nous vous savons attentifs, vous avez sûrement constaté tout ce qui s'y accomplit. Sans nommer tout le monde, à chacune et à chacun d'entre vous : **mille fois merci** !*

Au nom du conseil de fabrique, joyeuses fêtes à tous !

Martine Roy, secrétaire-trésorière

Cinq célébrations de baptême sont prévues en 2018 : *7 janvier — 11 mars* *6 mai — 8 juillet* *7 octobre* *Toutes à 13 h 30. Si plus de trois bébés inscrits à la même date, une deuxième célébration est prévue à 14 h 45. Les jeunes familles sont invitées à faire l'inscription sur le site internet www.upnb.org*	*Si vous désirez parler à un prêtre, ou s'il survient un décès, vous êtes invités à téléphoner directement au bureau de l'équipe pastorale, à Sainte-Marie, au 418-387-5467*	*Bureau de la Fabrique,* *heures habituelles d'ouverture :* *Lundi 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h* *Mardi en avant-midi- feuillet-* *Mercredi 8 h 30 à 12 h* *Jeudi 8 h 30 à 12 h* *Tél. : 418-935-3722* *Courriel :* *presbyndps@globetrotter.net* *Sujet à changement pour 2018.*

INFORMATION PAROISSIALE...

Quelques mots de votre équipe d'animation locale ÉAL
Encore cette année, grâce à la participation de nos jeunes de l'école primaire l'Étincelle, plusieurs personnes et couples auront la chance de recevoir un beau message à l'occasion du temps des fêtes, Merci! Aux jeunes pour leur belle implication, ils sont les messagers de demain.

Le thème de l'Avent 2017 est OSER Y CROIRE! Prenons le temps dans tout ce brouhaha des fêtes de se préparer à la grande fête de Noël.

Les membres de l'ÉAL vous souhaitent un beau temps de réjouissances et vous donnent en cadeau ce petit texte à méditer:

SI NOËL C'EST LA PAIX, LA PAIX DOIT PASSER PAR VOS MAINS,
DONNE LA PAIX À TON VOISIN.
SI NOËL C'EST LA LUMIÈRE, LA LUMIÈRE DOIT FLEURIR EN NOTRE VIE,
MARCHE VERS TON FRÈRE POUR ILLUMINER SES JOURS.
SI NOËL C'EST LA JOIE, LA JOIE DOIT BRILLER SUR NOS VISAGES,
SOURIS AU MONDE POUR QU'IL DEVIENNE BONHEUR.
SI NOËL C'EST L'ESPÉRANCE, L'ESPÉRANCE DOIT GRANDIR EN NOTRE CŒUR,
SÈME L'ESPÉRANCE AU CREUX DE CHAQUE HOMME.
SI NOËL C'EST L'AMOUR, NOUS DEVONS EN ÊTRE LES INSTRUMENTS,
PORTE L'AMOUR À TOUTES LES PERSONNES AUTOUR DE TOI...

Chorale paroissiale de Sainte-Marguerite

La chorale de notre église a fortement besoin de sang neuf pour son répertoire liturgique... Vos cordes vocales ont besoin d'exercice ou encore vous voulez partager une belle expérience musicale??? Venez profiter de notre campagne de recrutement pour venir épauler les membres actuels et ainsi, continuer de propager le service liturgique dans notre paroisse.

L'expérience de lecture musicale est un atout mais certainement pas un empêchement... On vous attend donc avec plaisir à nos pratiques hebdomadaires.

Voici les informations: Pratique aux deux semaines : mercredi soir à 19h30

Personnes ressources :
Marjolaine Audet : 418-935-3150
Gertrude Marcoux : 418-504-0503

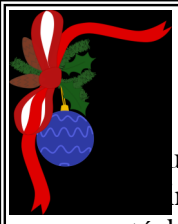

CATÉCHÈSE BIBLIQUE SYMBOLIQUE – CBS

uis septembre dernier, nous avons le r d'accompagner une vingtaine de jeunes en catéchèse. Certains de ces jeunes se préparent à vivre leur première Eucharistie, qui se tiendra dimanche le 17 décembre prochain. Il s'agit de Justin Bégin, Maxime Bolduc-Therrien, Annabelle Boutin, Emmy Drouin, Alex Lecours, Hubert Lehouillier, Alexanne Normand, Lydia Normand et Juliette Roy. **Félicitations pour votre beau parcours !**

La catéchèse poursuivra ses activités en 2018 puisqu'il y aura préparation au Pardon et la Confirmation. Nous profitons de l'occasion pour remercier les parents pour leur soutien et leur implication auprès de leurs jeunes.

Nous vous souhaitons un très beau temps de l'Avent, un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2018. Que l'esprit de Noël vous accompagne!

L'équipe des catéchètes :
Claudyne Roberge, Sylvie Mathieu,
Alain Roy et Lise Lachance

LE CERCLE DE FERMIÈRES…

Le Cercle de Fermières Sainte-Marguerite fut très occupé depuis la dernière parution du Coup d'œil municipal!

En septembre, nous avons fait le lancement de notre programme de l'année. Celui-ci est rempli de sorties, d'ateliers et de conférences basés sur l'apprentissage et les découvertes. En octobre nos membres ont visité le Hangar à dîme à Sainte-Hénédine. Nous avons aussi échangé et partagé lors d'un déjeuner à la fin du mois. En novembre, nous avons offert un atelier de confection de décorations de Noël en feutrine, auquel 21 personnes ont répondu. 17 personnes sont inscrites à l'atelier de bouchées de Noël que nous offrons le 16 décembre. Ces ateliers du samedi sont ouverts tout autant aux membres Fermières qu'aux non-membres.

Les décorations de feutrine réalisées lors de l'atelier de novembre seront fièrement suspendues dans un arbre de Noël érigé à l'église de Sainte-Marguerite. Il sera dévoilé lors de la messe en l'honneur des premiers communiants de notre communauté dimanche, le 17 décembre à 11 heures.

Durant 6 semaines depuis la mi-octobre jusqu'au 1er décembre, une redoutable équipe de bénévoles déterminées ont confectionné près de 1500 tartes et pâtés à la viande, ainsi que des milliers de beignes. Merci à tous ceux qui nous ont soutenus dans cette activité de financement et qui ont pu, par la même occasion, profiter de notre savoir-faire culinaire.

Finalement, plus de 500 visiteurs ont trouvé des cadeaux uniques lors de notre Marché de Noël les 2 et 3 décembre derniers. Plus de 35 exposants, dont 20 nouveaux cette année, ont offert un éventail de produits et exclusivités à notre population. Merci à tous ceux qui sont venus pour encourager nos artisans d'ici et d'ailleurs.

Nous aimerions vous rappeler que le cours *Cerveau actif* sera de retour le vendredi 26 janvier prochain. Pour inscription et information, communiquez avec Diane Levesque au 418 935-0075.

Le Cercle de Fermières Sainte-Marguerite vous souhaite de très Joyeuses Fêtes et une excellente année 2018!

Pour tout renseignement s'il vous plait contacter une des membre du Conseil d'administration local que voici :

Hélène Lavigne, présidente :	(418) 935-3811
Sonja Karsh, vice-présidente :	(418) 935-3142
Diane Gagné, secrétaire-trésorière:	(418) 387-8385
Diane Levesque, conseillère 1 :	(418) 935-0075

ORGANISMES LOCAUX…

Bonjour à vous tous, membres et non membres,

Le 26 novembre**, lors de notre souper dansant de Noël,** nous avons souligné l'anniversaire de nos jubilés d'or et de diamant.

Pour les noces d'or :

Mme Mariette Moore et M. Claude Morin
Mme Géraldine Trachy et M. Gilles Trachy
Mme Jacqueline Cliche et M. Benoît Giroux
Mme Louisette Bolduc et M. Maurice Pomerleau
Mme Angèle Audet et M. Jean-Louis Pouliot
Mme Huguette Leblanc et M. Donat Roy

Pour les noces de diamant :

Mme Pauline Morin et M. Henri-Louis Turmel
Mme Bernadette Giroux et M. Camilien Boutin

Près de 140 personnes étaient présents à notre soirée. **Mme Suzanne Fortin** , représentante de la Fadoq régionale secteur Nouvelle-Beauce, était notre invitée. Elle a remis un certificat d'honneur à chacun de nos jubilés. Notre maire, **M. Claude Perreault**, était aussi présent, nous l'en remercions.

Notre prochain souper dansant est **le dimanche 28 janvier**, inscrivez-le dès maintenant à votre agenda, c'est un rendez-vous.

Notre dernier bingo de l'année 2017 a eu lieu vendredi le 1er décembre. De retour en février, et ce, toujours le premier vendredi du mois.

Vous aimeriez posséder votre carte Fadoq, vous joindre à plus de 495,000 membres et ainsi profiter de différents rabais et de différentes activités? Contactez-nous au 418-935-3619. Il nous ferait plaisir de vous compter parmi nos membres. **Le Réseau Fadoq a pour but de conserver et d'améliorer la qualité de vie des aînés. Adhérez pour seulement 25.00 $ par année.**

Nos activités comme à l'habitude seront publiés dans Beauce Média.

L'équipe Fadoq vous souhaite de très JOYEUSES FÊTES.

Cécyle, Louisette, Doryce, Gisèle et Jacques

Atelier de couture

Comme prévu, nos ateliers de 2018 débuteront les lundis et mercredis après-midi à compter du 22 janvier jusqu'au 14 mars 2018 durant une période de 8 semaines si besoin il y a. Ces ateliers de couture de bonnets, couvertures de bébé, réparation de vêtements de hockey et en nouveauté à ces ateliers, des sacs à chaussures pour le vestiaire de la salle municipale. Invitation à toutes les personnes disponibles pour réparer, démêler, tailler, repasser, coudre et inspecter tous ces articles confectionnés.

En 2014, Géraldine Trachy a monté un projet Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement canadien pour faire l'acquisition de machines à coudre et d'une surjeteuse qui servent lors de nos ateliers et cours de couture. C'est grâce à ce projet que nous avons cette chance de pouvoir se réunir et confectionner tous ces articles à la salle municipale.

Un rappel vous sera fait en janvier dans le feuillet paroissial lorsque le tout débutera.

Venez vous joindre à nous pour ces après-midi de social peu importe que vous soyez membre ou non du Cercle de Fermières Sainte-Marguerite.

Responsables: Géraldine Trachy et Doris Marcoux

ORGANISMES LOCAUX...

TOURNOI DE 500!

L'équipe du Tournoi de 500 vous souhaite de joyeuses fêtes
et une bonne année 2018!
Nous vous invitons à nos tournois, consultez notre horaire.
Les tournois se font en alternance avec Sainte-Marie au centre récréatif à 19h30
et à Sainte-Marguerite à la salle municipale à 20h.
Responsables: Doris 418 935-7233 et Jeannine 418 935-3371

JANVIER 2018	MARS 2018
Sainte-Marguerite — 10 janvier	Sainte-Marguerite — 7 mars
Sainte-Marie — 17 janvier	Sainte-Marie — 14 mars
Sainte-Marguerite — 24 janvier	Sainte-Marguerite — 21 mars
Sainte-Marie — 31 janvier	Sainte-Marie — 28 mars
FÉVRIER 2018	**AVRIL 2018**
Sainte-Marguerite — 7 février	Sainte-Marguerite — 4 avril
Sainte-Marie — 14 février	Sainte-Marie — 11 avril
Sainte-Marguerite — 21 février	Sainte-Marguerite— 18 avril
Sainte-Marie —28 février	Sainte-Marie—25 avril
MAI 2018 / TOURNOIS RECONNAISSANCE	
Sainte-Marguerite — 2 mai	Sainte-Marie — 9 mai

PÉTANQUE EXTÉRIEURE STE-MARGUERITE

Bonjour à tous !

Un petit résumé de l'année 2017, qui s'est très bien déroulée malgré la pluie. Merci à vous tous d'avoir participé durant toute la saison que ce soit le lundi ou le vendredi et merci à nos nouvelles recrues : Jean-Louis Simard et Ginette Racine. Nous avons clôturé la saison par un souper et une remise de prix et de trophées avec tous les participants; félicitations à nos gagnants : Finale A: Jean-Louis Pouliot, Béatrice Collin et Louisette Turmel et pour la finale B: Bernadin Bégin, Jeannine Boutin et Sonia Bégin.

En espérant vous revoir en 2018 en forme. Et emmenez des amis avec vous, plus on est, plus on a de plaisir. Les inscriptions se feront en mai comme d'habitude. Nous jouerons à tous les lundis pour les équipes régulières. Pour un coût minime, vous pourrez profiter du party de fin de saison, rencontrer du monde, vous faire des amis, vous amuser et en plus prendre l'air en excellente compagnie. De plus à chaque vendredi, nous aurons le tournoi de pétanque du vendredi; les équipes se forment sur place. Bienvenu à tous!

Un Merci spécial à Sylvain Roy et Christiane Page qui ont travaillé au sein du comité et nous ont quitté. En plus, si certains d'entre vous ont le désir de faire partie du comité, ils sont les bienvenus. Tout simplement communiquez avec nous. Ça prend de la relève et faire partie d'un comité peut être valorisant.

Comité de la Pétanque
Jean-Noël, Paulette et Béatrice

ORGANISMES LOCAUX...

Lien Partage

Nous voici rendu au moment de jeter un regard sur cette fin d'année 2017.

Le service de *popote roulante* a repris la route. Quatre jours de la semaine, nous apportons un dîner chaud aux domiciles de ceux qui en font la demande. Nous sommes accueillis avec le sourire et nous le faisons avec joie.

Nous avons un besoin urgent de personnes disponibles pour faire la livraison de la popote du lundi au jeudi. Que vous puissiez le faire un jour semaine ou plus, le besoin est très grand. La livraison se fait à partir de l'école et prend moins d'une demi-heure. Lien Partage paie le kilométrage. Contactez-moi, Suzanne Blais, au 418-935-3468.

Viactive reprendra ses activités le 22 janvier, ce programme d'activités physiques s'adresse aux personnes de 50 ans et plus. Présentez-vous les lundis de 9h30 à 10h30 à la salle municipale. Aucune inscription est nécessaire et c'est gratuit.

J'aimerais aussi adresser des remerciements sincères à la Municipalité de Sainte-Marguerite pour l'accès aux salles et à la cuisine. C'est un apport grandement apprécié qui nous facilite l'offre de nos activités.

Tous les bénévoles de LIEN PARTAGE se joignent à moi pour vous partager : une année 2018 remplie de joie, bonheur, santé et de grand changement agréable à tous, ainsi que la paix sur terre pour tous. Joyeux Noël et Bonne Année!

ÇA FESSE AU DEMOLITION FEST SAINTE-MARGUERITE

La Commission des loisirs Ste-Marguerite tient à remercier les gens qui se sont sentis interpellés par notre appel à l'aide du mois d'octobre. Grâce à une réponse favorable, il y aura une 42e édition du *Demolition Fest*. Nous voulons vous présenter les nouveaux membres qui se sont greffés à nous : Josée Malenfant, Frédérique Bégin, Marilyn Gagnon, Andréanne Royer, Frédéric, Pierre-Luc Roy et Olivier Roy, Stéphane Bégin, Claude Perreault, Alexandre Boissonneault, Marc-André Royer, Jean Ferland-Bilodeau et Pierre-Luc Gagné.

Nous travaillons déjà sur la préparation de la 42e édition qui se tiendra les 25, 26 et 27 mai prochain. À noter qu'il aura des nouveautés. Le dimanche, des activités différentes seront offertes afin de rejoindre une partie de la population se sentant moins interpellée par la démolition de voitures. Pour le plaisir des enfants, la course de voiture électrique sera de retour. Pour le spectacle du samedi soir, *Cayouche* nous offrira un spectacle haut en couleurs. Les billets seront en prévente bientôt, plus de détails sont à venir. Nous vous invitons à consulter notre site web au www.demolitionfest.ca et notre page Facebook.

Nous désirons souhaiter un bon temps des fêtes à tous et un merci spécial à tous nos précieux commanditaires et bénévoles. Nos meilleurs vœux de santé et bonheur de toute l'équipe de la Commission des loisirs Ste-Marguerite.

Joyeuses Fêtes!

Patrick Bégin, Sandra Carbonneau, Chantal Fortier,
Pierre-Luc Giroux, Richard Marcoux

ÉCOLE L'ÉTINCELLE...

Nouvelles de l'école l'Étincelle

Formation d'une escouade de jeunes leaders à l'Étincelle de Sainte-Marguerite

L'école primaire l'Étincelle pourra dorénavant miser sur une escouade de jeunes leaders afin de favoriser davantage les jeux actifs et l'activité physique dans la cour d'école lors des récréations. En effet, des élèves de 6e année ont reçu une formation au mois d'octobre afin de les aider à s'impliquer activement dans leur milieu et à relever de beaux défis au quotidien! Les jeunes leaders auront ainsi l'opportunité d'animer des jeux auprès des autres élèves de l'école et de s'occuper du matériel de jeu lors des récréations. Les jeunes leaders seront accompagnés tout au long de l'année scolaire par l'enseignante de 6e année, Mme Annie Drouin, ainsi que par l'enseignant en éducation physique de l'école, M. Marc Laverdière. Ce projet a été rendu possible grâce à l'implication du comité cour d'école et la collaboration du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Émission vite pas vite

L'équipe technique de l'émission vite pas vite a tourné deux expériences proposées par les jeunes de 5e année. Ceux-ci ont adoré l'expérience.

Cours de réparation de vélo

Essie (Boutique de vélos à Frampton) a donné un cours de réparation de bmx aux jeunes intéressés de 3-4-5-6e années. À l'école, nous disposons maintenant de 20 vélos pour rouler sur notre pump track.

Programmation des loisirs hiver 2018

Le Service des loisirs de Sainte-Marguerite et la Commission des loisirs de Sainte-Hénédine sont fiers de vous présenter leur programmation des loisirs pour l'hiver 2018. Vous y retrouverez des activités pour tous les goûts et pour toute la famille.

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Les activités sont ouvertes à la population des deux municipalités. On vous encourage donc à vous inscrire aux cours de votre choix, même s'ils ne sont pas offerts dans votre village. (À l'exception des cours parascolaires, qui ont lieu sur l'heure du dîner et à 15h00.)

S'UNIR POUR GRANDIR

Si le nombre d'inscriptions à une activité n'est pas suffisant, l'activité ne sera malheureusement pas offerte. En cas d'annulation, vous serez entièrement remboursé. Une fois les activités débutées, **aucun remboursement ne sera applicable** sauf pour des raisons de santé et sur présentation de preuve médicale.

Activités parascolaires

Il n'y aura pas d'activité lors des journées pédagogiques, lorsque l'école fermera ses portes pour causes d'intempérie ou de maladie ou d'impondérable de la part du responsable. Néanmoins, ces journées seront reportées à la fin de la session afin d'offrir le nombre de cours indiqué. Votre enfant recevra un calendrier lors du premier cours.

Aucun problème de comportement ne sera toléré par le responsable de l'activité. Dès le premier avertissement, les parents seront avisés; si un deuxième avertissement est nécessaire, l'élève pourrait être automatiquement expulsé de l'activité sans remboursement des frais d'inscription.

DÉBUT DES COURS DANS LA SEMAINE DU 22 et 29 janvier 2018

Date limite d'inscription: 10 janvier 2018

IMPORTANT **À NOTER POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS**

Nous vous contacterons dans les jours suivants l'inscription **uniquement** si des modifications sont apportées aux inscriptions. Vous devez donc vous présenter au premier cours annoncé dans la programmation.

Suivez-nous sur Facebook!

Cherchez : Loisirs Sainte-Marguerite **OU** Sainte-Hénédine de Beauce

Programmation disponible sur :

http://www.ste-henedine.com **ou** https://sainte-marguerite.ca

LOISIRS STE-MARGUERITE…

LES LOISIRS DE SAINTE-MARGUERITE

Offre d'emploi - Animateur

Camp de jour de la relâche

Le service des loisirs de Sainte-Marguerite souhaite offrir une semaine de relâche du type Camp de jour pour la relâche 2018. Nous sommes donc à la recherche de personnes dynamiques et responsables pour animer les activités et être en charge des enfants pour la semaine de relâche.

L'animateur devra:

- Planifier, organiser et animer des activités pour les jeunes de 5 à 12 ans;
- Être dynamique, débrouillard, créatif et responsable;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps;
- Être âgé de 16 ans ou plus;
- Être disponible du 5 au 9 mars 2018.

L'emploi vous intéresse? Veuillez faire parvenir votre C.V. au bureau municipal avant le 15 janvier 16h00, par courriel à loisirs@sainte-marguerite.ca ou par la poste au 235, rue Saint-Jacques, Sainte-Marguerite, QC, G0S 2X0. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au 418-935-7103.

Tournoi de balle des rues 2017

Le 1er et 2 septembre dernier avait lieu le tournoi annuel de balle des rues de Sainte-Marguerite.
Voici les rues qui se sont présentées au tournoi cette année: Le Développement Gagnon, le rang St-Jean-Baptiste, le rang St-François, la route Langevin, la route 216 et la rue Bellevue. Cette année, c'est la rue Bellevue qui a remporté le trophée de la victoire.

Merci d'avoir participé en grand nombre!

Équipe gagnante édition 2017 – Rue Bellevue

Espace Jeunesse

Depuis la réouverture d'Espace Jeunesse le 6 octobre dernier, c'est en moyenne 10 jeunes qui se présentent au local les vendredi soirs entre 18h et 21h. Plusieurs activités sont organisées pour permettre aux jeunes de socialiser ensemble et de se changer les idées.

Surveillez la page Facebook des loisirs pour connaître l'horaire des activités, cherchez *Loisirs de Sainte-Marguerite*.

LOISIRS STE-MARGUERITE…

HORAIRE DE LA PATINOIRE ET ACTIVITÉS

Horaire patinoire de Sainte-Marguerite - Hiver 2017-2018

La patinoire ouvrira ses portes dès que la température le permettra. Vous en serez avisé via notre page Facebook: Loisirs de Sainte-Marguerite et sur le site web de la municipalité: sainte-marguerite.ca.

Pour communiquer avec le Centre des loisirs sur les heures d'ouverture: 418-935-3667.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h à 16h & 18h à 21h	18h30 à 20h30	18h30 à 20h30	18h30 à 20h30	18h30 à 20h30	18h00 à 21h00	13h à 16h & 18h à 21h

*Veuillez prendre note que pour *la pratique du hockey,* le port du casque avec grille complète, des gants, du protège-cou et des patins est **OBLIGATOIRE.**

*Le port du casque est fortement suggéré pour le patinage, particulièrement pour les enfants.

Lors de la période des fêtes (26 décembre au 9 janvier) et lors des journées pédagogiques, la patinoire sera ouverte de 13h à 16h et de 18h à 21h. Veuillez prendre note que la patinoire sera fermée le 25 décembre 2017 et le 1er janvier 2018. Les 24 et 31 décembre, la patinoire sera ouverte de 13h à 16h seulement et fermée en soirée.

La bibliothèque La Bouquine

Voici les activités prévues pour la saison hivernale:

L'Heure du compte

Quand: Le vendredi 15 décembre 2017, à 18h45

Où: Local de la bibliothèque: 235, rue St-Jacques

Clientèle: Les enfants de 3 à 8 ans

*D'autres dates suivront pour l'hiver 2018

Découvertes magiques

Activité d'apprentissages de magie

Quand: Le lundi 5 mars 2018, à 10h00

Où: Local de la bibliothèque: 235, rue St-Jacques

Clientèle: Les jeunes de 6 à 12 ans

Ces activités sont gratuites et ouvertes à tous! Venez découvrir ou redécouvrir notre bibliothèque et les plaisirs de la lecture.

FADOQ

Voici les soirées d'activités prévues par le club FADOQ de Sainte-Marguerite pour l'hiver 2018:

Soirées Bingo (Premier vendredi du mois): 2 février, 2 mars, 6 avril et 4 mai 2018

Souper dansant, dès 16h30: 28 janvier, 25 mars, 14 avril et 12 mai 2018

Semaine de relâche 2018

Le Service des loisirs de Sainte-Marguerite est présentement à l'élaboration d'une programmation pour la semaine de relâche. Il s'agirait d'une semaine de type camp de jour où il vous sera possible d'inscrire vos enfants pour toute la semaine ou simplement à la journée. Nous vous ferons parvenir les informations supplémentaires sous peu. Pour toutes questions ou pour de l'information, communiquez avec Mylène Sylvain, 418-935-7103 ou par courriel au loisirs@sainte-marguerite.ca.

LOISIRS STE-MARGUERITE...

ACTIVITÉS SPORTIFS POUR ADOLESCENTS ET ADULTES

ZUMBA

Ce cours est un amalgame de plusieurs danses latines, de fitness et d'aérobie qui reste accessible à tout le monde quel que soit le niveau. Les mouvements sont simples, mais très amusants et excellents pour dépenser de l'énergie.

CLIENTÈLE: Adolescents et adultes
LIEU: Gymnase de l'école La Découverte
HORAIRE: Mercredi de 19h00 à 20h00
DÉBUT: 31 janvier 2018
DURÉE: 10 semaines
COÛT: 90$
RESPONSABLE: Esther Labrecque

COURS DE PEINTURE

Vous avez une passion pour les arts ou vous aimeriez développer votre côté artistique? Le cours de peinture vous permettra de débuter un projet personnel avec le soutien technique d'une enseignante en arts. Les cours seront constitués d'un enrichissement technique en début de cours et par la suite, d'un suivi personnalisé selon la création et les objectifs de chacun. Que vous soyez débutant ou avancé, chacun y trouvera son compte.

CLIENTÈLE: Adolescents et adultes
LIEU: Centre des loisirs de Sainte-Marguerite
HORAIRE: Mardi de 18h30 à 21h00
DÉBUT: 30 janvier 2018
COÛT: 20$ par cours (Payable sur place)
RESPONSABLE: Elsah Langevin Boissonneault
Enseignante en arts

** matériel non inclus

INFORMATION ET INSCRIPTION:
Elsah Langevin Boissonneault :
418-998-5941 ou 418-935-3099

Médiums mixtes 41 X 29 pouces

WORK OUT

Ce cours vous permettra d'augmenter votre capacité cardiovasculaire, votre dépense calorique, votre endurance musculaire et de développer votre coordination. Il est présenté avec une première partie réchauffement en préparation du travail cardiovasculaire et musculaire, suivi d'une partie plus intense pour l'augmentation graduelle du travail aérobique, d'un dernier bloc de musculation et se termine par un retour au calme (étirement).

CLIENTÈLE: Adolescents et adultes
LIEU: Gymnase de l'école La Découverte (Sainte-Hénédine)
HORAIRE: Mardi de 20h00 à 21h00
DÉBUT: 30 janvier 2018
DURÉE: 10 semaines
COÛT: 110$
RESPONSABLE: Danielle Bédard
Oxygène Santé Forme

YOGA

Que ce soit simplement pour décrocher du quotidien, pour la gestion du stress, pour la mise en forme ou pour améliorer sa santé, venez libérer votre corps et votre esprit en pratiquant le yoga.

CLIENTÈLE: Adolescents et adultes
LIEU: Édifice municipal Ste-Marguerite Salle du haut
HORAIRE: Lundi de 10h45 à 12h00
DÉBUT: 29 janvier 2018 (congé le 5 mars)
DURÉE: 8 semaines
COÛT: 100$

IMPORTANT!

Nous sommes à la recherche d'activités ou de cours que vous voudriez pratiquer à Sainte-Marguerite. Nous aimerions avoir vos suggestions pour être en mesure de répondre à vos besoins et d'avoir assez de participants pour débuter les cours de notre programmation.
Voulez-vous toujours une programmation des loisirs à Sainte-Marguerite? Aimeriez quelque chose qui répondrait mieux à vos besoins?
Nous attendons vos suggestions!

LOISIRS STE-MARGUERITE...

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

KARATÉ

Mise en forme, autodéfense, respect, concentration, confiance, discipline, autonomie et persévérance. Kimono gratuit pour les nouveaux!

CLIENTÈLE: Maternelle à 6e année
LIEU: L'école l'Étincelle
HORAIRE: Mardi sur l'heure du dîner
DÉBUT: 16 janvier 2018
DURÉE: 13 semaines
COÛT: 148 $
*Payable 4 versements de 37$.
RESPONSABLE: Dojo d'arts martiaux
INFORMATION ET INSCRIPTIONS:
Martin Paquet 418-554-0198

KIN-BALL

Permettre aux jeunes de pratiquer le sport Kin-Ball afin de stimuler l'esprit de coopération et de travail d'équipe. Tournois amicaux et régionaux inclus avec l'inscription.

CLIENTÈLE: 1re à 6e année
LIEU: L'école l'Étincelle
HORAIRE: Lundi de 15h10 à 16h10
DÉBUT: 22 janvier 2018
DURÉE: 10 semaines
COÛT: 80$
RESPONSABLE:
Mylène Sylvain

Photo des dernières réalisations!

Cours Elsah
L. Boissonneault

GYMNASTIQUE

École de danse MOVE

Les enfants apprendront les roulades avant et arrière, les grandes roues, différents sauts ainsi qu'une petite chorégraphie. Le cours de gymnastique est parfait pour les jeunes qui commencent dans le milieu acrobatique.

CLIENTÈLE: 1re à 6e année
LIEU: L'école l'Étincelle
HORAIRE: Jeudi sur l'heure du dîner
DÉBUT: 25 janvier 2018
DURÉE: 10 semaines
COÛT: 80$
RESPONSABLE: École de dance MOVE

Les enfants participants auront la chance de présenter leur chorégraphie lors du spectacle de fin d'année le 15 avril 2018 à la salle Méchatigan.

COURS D'ART (Création d'un tablier d'artiste)

Le cours d'art permettra à votre enfant d'utiliser son imagination pour apprendre des nouvelles techniques en réalisant un projet artistique. Pour la session d'hiver, les participants pourront se confectionner un tablier d'artiste. Il y aura aussi plusieurs petits projets surprises tout au long de la session et vos enfants exploiteront plusieurs techniques d'art.

CLIENTÈLE: 3e année et plus
LIEU: Centre des loisirs de Sainte-Marguerite
HORAIRE: Lundi de 18h à 19h30
DÉBUT: 29 septembre 2017
DURÉE: 8 semaines
COÛT: 80$ + 10$ de frais de matériel (90$)
RESPONSABLE: Elsah Langevin Boissonneault
-Enseignante en arts

LOISIRS STE-MARGUERITE...

ACTIVITÉS JEUNESSES

GARDIENS AVERTIS

Le cours de Gardiens Avertis permettra aux participants d'apprendre des techniques de base en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre soin d'enfants plus jeunes qu'eux. Les stratégies apprises seront adaptées à chacun des âges des enfants et aux bébés. Ils apprendront à reconnaître et prévenir les situations dangereuses, les notions de secourisme de base, y compris les compressions abdominales seront abordés. Les jeunes repartiront avec un manuel et une attestation de réussite.

CLIENTÈLE: Enfants de 11 ans et plus (5e et 6e année)
LIEU: Édifice municipal Ste-Marguerite
DATE: Vendredi 27 avril 2018
HORAIRE: 8h30 à 16h30
COÛT: 55$

RESPONSABLE: Alexa Langlois
*L'enfant doit apporter un crayon, des feuilles lignées, un duo-tang, un toutou ou une poupée, un dîner froid et deux collations.

BALLET

Le cours d'initiation ballet permet aux enfants d'apprendre les bases du ballet. Les pointés, les pliés, les chassés et les gambadés leur seront appris durant la session. La coordination des bras et des jambes sera de mise dans ce cours.

CLIENTÈLE: 5 ans et plus
LIEU: Gymnase de l'école La Découverte (Ste-Hénédine)
HORAIRE: Mardi de 18h45 à 19h45
DÉBUT: 23 janvier 2018
DURÉE: 10 semaines
COÛT: 80$
RESPONSABLE: École de danse MOVE

COURS DE PATINAGE

Ce cours est conçu pour développer les capacités motrices de votre enfant en lui apprenant les techniques de base du patinage. Nous vous invitons à inscrire votre enfant dans le niveau qu'il lui convient, selon le meilleur de vos connaissances. Nous évaluerons lors du premier cours s'il est dans le bon niveau.

CLIENTÈLE: 2 à 12 ans
Cours #1: 9h à 9h40 : Débutant
Cours #2: 9h50 à 10h30: Intermédiaire
Cours #3: 10h40 à 11h20: Avancé
LIEU: Chalet des loisirs de Sainte-Hénédine (147, rue Principale)
HORAIRE: Dimanche matin
Cours #1: **9h à 9h40** : Débutant
Cours #2: **9h50 à 10h30:** Intermédiaire
Cours #3: **10h40 à 11h20:** Avancé

DÉBUT: 14 janvier 2018
DURÉE: 6 semaines
COÛT: 50$
RESPONSABLE: Gabrielle Cantin

DANSE ENFANTINE

Votre enfant apprendra les mouvements de coordination, à travailler 2 par 2, la vitesse d'exécution et l'expression faciale. Les mouvements sont simples pour leur permettre de maîtriser leur corps. Ce cours permet aux jeunes de développer leur mémoire puis-qu'à ce stade, ils apprendront une petite chorégraphie toute simple.

CLIENTÈLE: 3 à 5 ans
LIEU: Gymnase de l'école La Découverte (Sainte-Hénédine)
HORAIRE: Mardi de 18h00 à 18h45
DÉBUT: 23 janvier 2018
DURÉE: 10 semaines
COÛT: 80$
RESPONSABLE: École de danse MOVE

École de danse MOVE

LOISIRS STE-MARGUERITE...

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Comment s'inscrire?

1. INSCRIPTION **À L'ÉCOLE**

Mettre le tout dans une enveloppe identifié **Activités parascolaires** et remettez l'enveloppe à l'enseignant ou au secrétariat de votre enfant.

2. INSCRIPTION **EN PERSONNE**

Le MARDI 9 janvier à l'édifice municipal de Sainte-Marguerite de 18h30 à 19h30 et le **MERCREDI 10 janvier** au Chalet des loisirs de Sainte-Hénédine de 19h30 à 20h30.

Vous pouvez également passer porter votre inscription et votre paiement en personne au bureau municipal, situé au 235, rue Saint-Jacques et cela **avant le mercredi 10 janvier 2018.**

3. INSCRIPTION **PAR LA POSTE**

Il est possible d'envoyer votre formulaire d'inscription ainsi que votre paiement joint par la poste à:

Municipalité de Sainte-Marguerite– Inscription
235, rue St-Jacques, Sainte-Marguerite QC G0S 2X0

Les frais d'inscription doivent être payé en argent ou par chèque à l'ordre de **La Municipalité de Sainte-Marguerite.**

*Pour les inscriptions multiples de la même famille, possibilité de faire 2 chèques postdatés, un du 20 janvier et l'autre du 20 février 2018.

Notez que nous devons avoir en main **tous les paiements lors du premier cours, car l'accès à l'activité vous sera malheureusement refusé.

LA DATE LIMITE des inscriptions est le MERCREDI 10 JANVIER 2018.

RECONNAISSANCE ET ACCEPTATION DES RISQUES

- Je reconnais m'être inscrit à un programme offert par la Municipalité de Sainte-Marguerite;
- Je reconnais que certains risques peuvent survenir à la pratique de ces activités et que ces risques peuvent varier d'une personne à l'autre selon son état de santé, sa condition physique ainsi que selon ses aptitudes vis-à-vis le respect des principes d'entrainement et des règles mis de l'avant par le programme. Ces risques sont, de façon plus particulière, mais non limitatives, les suivantes: une tension artérielle anormale, un malaise à la poitrine, un étourdissement, un évanouissement, des crampes et des nausées et, rarement, une crise cardiaque;
- Je reconnais également qu'il est de ma responsabilité de:
  -Respecter les règles, règlements et façons de faire applicables aux activités auxquelles je participe;
  -Ne pas aller au-delà de mes capacités et aviser l'intervenant en charge de tout malaise, douleur ou symptôme ressentis pendant ou après un exercice;
- Je reconnais que les activités auxquelles je participe peuvent occasionner des contacts physiques non volontaires;
- Je reconnais que, outre les activités parascolaires, les adolescents inscrits côtoieront des adultes;
- Je reconnais par la présente que, même si peu de blessures surviennent dans ce domaine, la pratique du conditionnement physique et des activités plus particulières, auxquelles je suis inscrit, comportent certains risques.

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES RISQUES ET CONDITIONS ÉNUMÉRÉS DANS LE PRÉSENT FORMULAIRE ET JE DÉCLARE ÊTRE APTE À ENTREPRENDRE LE PROGRAMME EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Signature des participants: 1._____ 2._____

3._____

Signature du répondant (moins de 18 ans): _____ Date: _____

POUR INFORMATIONS:

Mylène Sylvain / (418) 935-7103 / loisirs@sainte-marguerite.ca

235, rue St-Jacques, Sainte-Marguerite, QC, G0S 2X0

Responsabilité: Le Service des loisirs de la municipalité de Sainte-Marguerite n'est pas responsable des accidents et des vols pouvant survenir durant la pratique d'une activité.

LOISIRS STE-MARGUERITE…

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SVP TOUTES LES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES.

COORDONNÉES DU **RÉPONDANT** (pour reçu d'impôt)

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code Postal: _____

Tél. Maison: _____ Cellulaire: _____ Urgence: _____

Courriel (obligatoire): _____

IDENTIFICATION DU **PREMIER PARTICIPANT**

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance(JJ /MM/AA): _____ Degré scolaire: _____

Activité (1): _____ Heure: _____ Coût: _____

Activité (2): _____ Heure: _____ Coût: _____

Allergie (s)/ Problème (s) de santé: _____

Après l'activité parascolaire, mon enfant repart :

☐ À pied ☐ Au service de garde ☐ Avec un parent ☐ Autre, précisez: _____

IDENTIFICATION DU **DEUXIÈME PARTICIPANT**

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance(JJ /MM/AA): _____ Degré scolaire: _____

Activité (1): _____ Heure: _____ Coût: _____

Activité (2): _____ Heure: _____ Coût: _____

Allergie (s)/ Problème (s) de santé: _____

Après l'activité parascolaire, mon enfant repart:

☐ À pied ☐ Au service de garde ☐ Avec un parent ☐ Autre, précisez: _____

IDENTIFICATION DU **TROISIÈME PARTICIPANT**

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance(JJ /MM/AA): _____ Degré scolaire: _____

Activité (1): _____ Heure: _____ Coût: _____

Activité (2): _____ Heure: _____ Coût: _____

Allergie (s)/ Problème (s) de santé: _____

Après l'activité parascolaire, mon enfant repart:

☐ À pied ☐ Au service de garde ☐ Avec un parent ☐ Autre, précisez: _____

RÉSERVÉ AU SERVICE DES LOISIRS

TOTAL: _____

PAIEMENT: ☐ Chèque num: _____ ☐ Comptant

INFORMATION…

Recensement

1150 résidents

Femmes: 549

Hommes : 601

20 ans et moins : **318**

21 ans à 40 ans : **281**

41 ans à 60 ans : **308**

61 ans à 80 ans : **212**

81 ans et plus : 31

Horaire des Fêtes

25-26 décembre	FERMÉ
27-28-29-30 décembre	Horaire régulier
1er et 2 janvier	FERMÉ

SERVICES AUTOMATISÉS DISPONIBLES 24 H
ACCÈS D : 1 800 CAISSES (224-7737)

Accueil téléphonique : Lundi au vendredi : 6 h à 22 h
Samedi, dimanche et fériés : 8 h 30 à 16 h

EN TOUT TEMPS:
418 387-5456 • desjardins.com

Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

Desjardins
Caisse de La Nouvelle-Beauce

Nous avons toujours en stock des livres du 175e. Vous pouvez vous en procurer au bureau municipal au coût de 80$.

C'est un beau cadeau à offrir!!!

Services municipaux

Prenez note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 2 janvier Inclusivement.

Augmentez vos chances d'emploi !

L'entreprise d'entraînement :
UN CONCEPT UNIQUE !

Possibilité d'effectuer un stage de développement de compétences dans les domaines suivants:

- Administration
- Communication
- Comptabilité
- Ingénierie des processus
- Marketing, vente, service à la clientèle
- Multimédia et design graphique
- Ressources humaines
- Secrétariat et bureautique

Stage d'un maximum de 15 semaines en anglais ou en français avec soutien du revenu de votre centre local d'emploi (CLE).

Cégep Beauce-Appalaches
Tandem international
Tremplin vers l'emploi depuis 20 ans!

418 397-8067 ou 1 877 318-8067
emploi@tandem-int.qc.ca
tandem-int.qc.ca

CANADA POSTES / POST CANADA

Le bureau de Postes de Ste-Marguerite sera fermé le 25 et 26 décembre ainsi que le 1er janvier.

Une clé a été trouvée sur la rue de l'Hirondelle près de la boîte postale. Communiquez au 418 935-3518

Joyeuses Fêtes à tous de l'équipe de Postes Canada!

REMERCIEMENTS
Dîner spaghetti

Un énorme merci à vous tous pour votre grande générosité… vos dons nous ont donné un bon coup de pouce pour notre nouvelle demeure… Ce fût grandement apprécié.
Un énorme merci aussi à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps avec dévouement et bonté. Finalement, un énorme merci à tous les généreux commanditaires qui ont fait une différence. Tous, nous ne vous oublierons jamais… C'est gravé dans nos cœurs.

Pierrette Labrie et Patrick Wickens

INFORMATION…

Mille mercis!

Au Cercle de Fermières, qui a donné un montant de 645$ en compensation pour un transport d'eau.

À la pétanque extérieure, pour leur don de 400$ en compensation pour l'entretien du terrain.

À tous les bénévoles de Sainte-Marguerite qui donnent de leur temps précieux. Chaque geste posé, petit ou grand, fait la différence dans la communauté. Croyez qu'il est grandement apprécié et reconnu par votre municipalité. Merci à toutes et à tous!

STATIONNEMENT DE NUIT PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE
(extrait du règlement n° 441 sur la qualité de vie)

Le stationnement de nuit est prohibé dans les rues et les stationnements publics du *15 novembre au 31 mars de 23h à 7 h.*

DÉPÔT DE NEIGE SUR UN CHEMIN PUBLIC

Il est interdit à toute personne de pousser, transporter, déposer ou jeter par quelque moyen que ce soit, la neige ou la glace aux endroits suivants :

a. sur les trottoirs, la chaussée et les fossés;
b. dans l'emprise d'une rue de manière à ce qu'elle obstrue la visibilité d'un panneau de signalisation routière;
c. dans un endroit public;
d. sur les bornes d'incendie;
e. dans un cours d'eau.

**Il est interdit de disposer de la neige ou de la glace laissée en front des entrées privées lors d'opérations de déneigement aux endroits indiqués à l'article précédent.

INFORMATION…

Tel-Écoute DU LITTORAL Chaudière-Appalaches

La période des Fêtes approche…

Beaucoup parmi nous vont pouvoir en profiter et se retrouver en famille, entre amis, heureux de pouvoir partager leur bonheur d'être ensemble.

Mais, durant cette même période, d'autres n'auront pas cette chance, et seront renvoyés, comme chaque année, à leur dramatique **solitude** !

Pour toutes ces personnes, de bienveillant(e)s écoutant(e)s à l'oreille attentive et chaleureuse seront présents chaque jour sur la ligne de ***Tel-Écoute du Littoral***, durant toute la période des fêtes, pour vous écouter, et assurer la continuité du service, aux horaires habituels :

24heures/ 24, 7jours/7

Alors, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous, auprès de toutes les personnes qui pourraient avoir besoin de parler ou de se sentir moins seules. Notre service est confidentiel.

Pour Bellechasse et Lévis:
418-838-4095

Pour Lotbinière, L'Islet, Montmagny et Nouvelle Beauce:
1 877 559-4095 (sans frais)

Au Québec, 32% des personnes de plus de 65 ans vivent seules et pour ceux vivant dans leur domicile, 44% d'entre eux affirment n'avoir aucun contact avec les membres de leur famille ou des amis durant la semaine.

À 75 ans, une personne sur quatre ressent n'avoir personne sur qui compter.

En cette période des Fêtes, favorisons tous ensemble le bien-être de nos aînés et démontrons leurs par des petits gestes tous simples, à quel point ils sont importants pour nous.

Un appel, une visite, un café.
Quel petit geste choisirez-vous ?

Agnb Ange Gardien Nouvelle-Beauce

Lien Partage

418-387-3391

agnb.tp@gmail.com

www.agnb.ca

1 *Sources : Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec*

Le projet Ange-Gardien découle d'une initiative financée par le Ministère de la Famille et des Aînés

INFORMATION…

LOCATION DE SALLES-FÊTES 2018-19

Le conseil municipal procédera à une pige lundi 8 janvier 2018 pour la location des salles du haut et du bas de l'édifice municipal ainsi que du Centre des loisirs pour le temps des fêtes 2018-2019. Si vous voulez réserver une salle durant cette période, veuillez faire parvenir votre demande écrite avant le lundi 8 janvier 2018 à 16h30 au bureau municipal au 235 rue St-Jacques ou par courriel à l'adresse suivante : administration@sainte-marguerite.ca

Durant l'hiver, nous vous demandons de ramasser vos bacs à ordures et à recyclage le plus rapidement possible afin d'éviter des bris durant le déneigement.

Pour les mêmes raisons, protégez votre boîte aux lettres. Le déneigement est nécessaire. Et lorsque les précipitations sont abondantes, il se peut que le conducteur ne remarque pas votre boîte aux lettres.

Le Si Mon

Regroupement pour parents et amis(es) de la personne atteinte de maladie mentale

477, 90e rue, suite 240, Saint-Georges, Qc G5Y 3L1
• Tél. : 418 227-6464 • Sans frais : 1 855 272-7837
• Fax : 418 227-6938
• lesillon@globetrotter.net • www.lesillon.com

Services offerts sur le territoire Beauce-Etchemins

-Interventions individuelles et familiales
-Groupe d'entraide -Groupe Psycho-Éducatif -Sensibilisation

En vente au bureau municipal

Billets Maison Maurice Tanguay - 10$/billet

En achetant vos billets plus tôt, vous courrez la chance de participer aux prétirages qui débutent le 13 avril à raison d'un prétirage par mois jusqu'au grand tirage du 16 septembre 2018. Outre la maison, plusieurs prix sont offerts. Pour plus d'information, visitez le site internet au *www.maisontanguay.com* .

Cette démarche donnera au *Camp de jour Ste-Marguerite* la possibilité de faire une demande de subvention pour le soutien personnalisé d'un enfant aux besoins plus particuliers. Merci de encouragement!

SAVIEZ-VOUS…

* Que Mme Nicole Chabot est commissaire à l'assermentation. Vous pouvez donc bénéficier de ce service en téléphonant au 418-935-7103 avant de vous présenter au bureau municipal.
* Que nous offrons le service de photocopie et de télécopie? Profitez de ce service pour seulement 0.25$ la photocopie et 1.00$ la télécopie.
* Que nous avons un site internet? Venez le visiter sur *https://sainte-marguerite.ca*
* Que nous récupérons les batteries usées, les cartouches vides et les vieux cellulaires?
* Que vous devez payer vos **taxes scolaires** à la *Commission scolaire Beauce-Etchemin* et non à la *Municipalité de Sainte-Marguerite*?

INFORMATION…

AVIS PUBLIC

La récupération de vos arbres de Noël. . .
. . . un beau cadeau à faire à notre environnement!

Vous avez jusqu'au dimanche 21 janvier 2018 pour déposer votre arbre de Noël au niveau du dépôt prévu à cette fin par votre municipalité.

Quelques conseils pratiques :

- ✓ *Enlever toutes les décorations et particulièrement les glaçons;*
- ✓ *Placer votre sapin à l'endroit identifié par votre municipalité et le placer de façon à éviter qu'il ne soit ensevelit sous la neige;*

Voici le point de dépôt pour la municipalité de Sainte-Marguerite :

Garage municipal
(sur le terrain arrière)
261 rue de la Meunerie

Le dépôt sera accessible à compter du 26 décembre 2017.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce projet de récupération, une invitation de votre municipalité et MRC.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et Bonne Récupération. Pour information 387-3444, poste 4136.

JEUDI ORDURES

HORAIRE À DÉTACHER ET À CONSERVER

M = Ordures Monstres: 7 juin et 4 octobre 2018

MARDI RECYCLAGE

DÉCEMBRE 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

JANVIER 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

FÉVRIER 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

M. Ghislain Noël viendra chercher vos vieux électroménagers et le fer, si vous l'appelez au : 418 885-9693 ou 418 883-6219

Ordinateurs, imprimantes, téléviseur, tout appareil audio ou vidéo, meubles, appelez Éco-centre de Ste-Marie au : 418 389-0594

Restes de peinture : Apportez-les chez BMR ou chez Rona (Decoren)

Médicaments périmés : apportez-les à votre pharmacie

Huiles usagées, liquides de véhicules moteurs, batteries : apportez-les chez Canadian Tire

Piles rechargeables : Apportez-les à votre fournisseur d'appareils électroniques

Piles non rechargeables : Apportez-les au bureau municipal ou à la bibliothèque La Bouquine.